

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 01/10/2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EKHOSCÈNES : FACE AUX INCERTITUDES D'AUJOURD'HUI ET AUX DÉFIS DE DEMAIN, LE SPECTACLE VIVANT PRIVÉ SE MOBILISE

Paris, le 1er octobre 2025 – À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du syndicat, les adhérents d'Ekhoscènes se sont réunis ce lundi pour dresser le bilan de cette année 2025, première année d'Ekhoscènes en tant qu'organisation élargie représentant la musique, les variétés, le théâtre privé et le cabaret. À quelques semaines de la présentation du projet de loi de finances pour l'année 2026, le syndicat a également appelé à la vigilance et à la mobilisation pour préserver les acquis du secteur et défendre un modèle de financement solide et équitable. Alors que le secteur doit accélérer ses transformations, Ekhoscènes continue de penser le spectacle vivant de demain et d'accompagner ses adhérents pour assurer sa pérennité.

Un syndicat de combat face à un projet de loi de finances à haut risque

À l'approche de la présentation du projet de loi de finances pour 2026, Ekhoscènes a rappelé les combats menés l'année dernière qu'il s'agira de poursuivre avec détermination à l'automne. Alors que les plafonds des taxes affectées au Centre national de la musique (CNM) et à l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) – légèrement relevés dans la loi de finances pour 2025 – seront atteints et dépassés cette année encore, Ekhoscènes plaidera à nouveau pour leur déplaçonnement. Ces recettes fiscales sectorielles doivent être affectées dans leur intégralité à l'accompagnement du secteur et non au budget général de l'État.

Ekhoscènes se mobilisera aussi pour préserver les acquis du secteur, et en premier lieu pour garantir des dotations budgétaires affectées au CNM et à l'ASTP. Affaiblir la part de financement de l'État reviendrait à faire reposer encore davantage l'accompagnement du secteur par les seules entreprises privées et mettrait encore davantage à mal l'équité qui doit primer entre secteur public et secteur privé.

Alors que le crédit d'impôt spectacle vivant (CISV) et le crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (CIT) sont en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2027, Ekhoscènes continuera de défendre ces outils de soutien absolument indispensables pour les professionnels afin de permettre, à terme, leur prorogation. Ces dispositifs sont des instruments de financement structurants pour le secteur qui favorisent la prise de risque par une dépense publique rentable sur le long terme grâce aux externalités positives qu'ils produisent.

« Le modèle de financement de notre secteur n'est toujours pas abouti. Si les modèles subventionnés sont aujourd'hui en difficulté, la réponse ne peut être d'augmenter la contrainte budgétaire sur les acteurs privés alors qu'ils ont de plus en plus de mal à assumer la prise de risque associée à leurs métiers. Oui, la solidarité peut avoir un sens, mais elle a une condition : c'est l'équité ».

Olivier DARBOIS, président d'Ekhoscènes

Ekhoscènes, un laboratoire d'idées et des actions concrètes pour imaginer l'avenir

En 2025, Ekhoscènes s'est donné pour mission de penser le spectacle vivant de demain. L'Assemblée générale a été le moment clé de cette projection, avec en premier lieu une table-ronde d'échanges et de témoignages sur le programme expérimental « Quel cap pour mon organisation ? ».

Dispositif inédit mis en œuvre par le Bureau des Acclimations pour les adhérents d'Ekhoscènes avec le soutien de l'AFDAS, "Quel cap pour mon organisation ?" est un programme aux partis pris pédagogiques innovants, qui a permis la formation et l'accompagnement de 10 entreprises adhérentes pendant 22 mois pour penser la transformation de leurs pratiques et de leurs modèles d'organisation face aux enjeux écologiques, sociaux et sociétaux. L'Assemblée générale d'Ekhoscènes a été l'occasion d'annoncer le lancement d'une deuxième promotion en décembre prochain.

Une deuxième table ronde a été consacrée à la démarche de prospective sur le spectacle vivant de demain, initiée par le Bureau d'Ekhoscènes et à laquelle le Conseil professionnel participe activement. Animé par le Conseil professionnel, un nouvel atelier de prospective a réuni des adhérents afin d'esquisser de premières propositions pour un futur désirable du secteur. Ce travail se poursuivra à l'automne et tout au long de l'année 2026.

« La démarche de prospective engagée par Ekhoscènes depuis janvier dernier répond à une urgence : celle d'anticiper les grandes mutations du spectacle vivant dans un contexte d'incertitude et de transformation accélérée. Il nous appartient désormais de nous engager dans une nouvelle phase de réflexion pour aboutir à des propositions concrètes qui seront portées par Ekhoscènes afin de défendre notre vision du spectacle vivant de demain ».

Olivier DARBOIS, président d'Ekhoscènes

Imaginer des solutions pour l'avenir du spectacle vivant, c'est aussi tout l'objet du Projet M.A.T.R.I.C.E initié par Ekhoscènes en consortium avec cinq de ses adhérents et lauréat du dispositif *Soutenir les Alternatives vertes 2* de France 2030, opéré par la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), et soutenu par le Centre national de la musique. Lancé en janvier 2025 pour trois ans, le Projet M.A.T.R.I.C.E veut emmener tous les acteurs du secteur du live dans une recherche de solutions collectives pour faire évoluer la conception, la production et la diffusion des tournées de musiques actuelles. De premiers travaux seront partagés à l'automne.

« Le Projet M.A.T.R.I.C.E, c'est notre réponse collective, qui nous permet d'explorer et de faire naître de nouveaux modèles de production. Permettre aux tournées d'évoluer, c'est permettre à tout l'écosystème d'évoluer et de concrétiser sa transition écologique ».

Malika SEGUINEAU, directrice générale d'Ekhoscènes

À propos d'Ekhoscènes :

Ekhoscènes est né de l'intégration, au sein du PRODISS, de deux autres syndicats majeurs du spectacle vivant privé (SNDTP et CAMULC), afin de représenter les scènes dans toute leur diversité (acteurs indépendants, groupes, ...). Avec plus de 500 entreprises adhérentes, le syndicat est aujourd'hui le premier réseau d'entreprises privées du spectacle vivant, présentes sur tout le territoire. Ekhoscènes représente et accompagne producteurs de spectacles, exploitants de salles de concert, directeurs de théâtres et de cabarets, diffuseurs et organisateurs de festivals pour encourager et soutenir la création dans un écosystème en profonde mutation. Ekhoscènes est aussi un lieu de plaidoyer auprès des acteurs publics, un réseau au service de ses membres, et un lieu pour faire rayonner nos scènes en France et à l'international. Ekhoscènes, la voix des entrepreneurs de spectacle vivant privé, porte haut et fort leur passion de la création, leur audace pragmatique et leur esprit collectif.

Contact presse :

Elise Lalanne Larrieu
elalanne@bonafide.paris
+ 33 7 60 56 78 65